



Accueil administratif :

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h00
Centre polyvalent Yvette Chassagne - 5 rue de la Berre
11100 Narbonne (quartier Saint-Jean-Saint-Pierre)
04 68 90 30 39 / 06.35.36.39.78 / rams-petite-enfance@mairie-narbonne.fr

Accueil Jeux :

Des temps « d'accueils jeux » sont proposés en matinée de 9h30 à 11h30 pour les enfants et leur assistant maternel (sur inscription) sur **3 lieux distincts** :

■ **Boulevard du Roussillon** - Centre commercial Razimbaud
11100 Narbonne (quartier Razimbaud)

 **Bus** : ligne A - arrêt Narbonne Provence

■ **55 avenue de Réveillon**, Maison de Proximité
11100 Narbonne (quartier Réveillon)

 **Bus** : ligne E (arrêt Narbonne réveillon)

■ **5 rue de la Berre**, Centre polyvalent Yvette-Chassagne
11100 Narbonne (quartier St-Jean St-Pierre)

 **Bus** : Ligne A, arrêt Narbonne Paul Bert
Ligne D, arrêt Narbonne Cimetière de l'Ouest

Le Relais
petite enfance

Le RPE



Un espace de jeux
et de découvertes
pour les enfants



Pour les parents
et les assistants maternels
un lieu d'information,
d'écoute,
de rencontres,
d'échanges
et d'animations...

www.narbonne.fr



Narbonne
AU CŒUR DES POSSIBLES



Le RPE accueille **les parents** :

- pour les renseigner sur les différents modes de garde du territoire Narbonnais,
- pour leur communiquer la liste des assistants maternels agréés par le conseil départemental,
- pour les accompagner dans leur rôle de parents-employeurs. Diffusion d'information de premier degré concernant le contrat de travail, PAJemploi, CAF...
- pour les écouter et les accompagner dans leurs questionnements propres à leur fonction parentale.

Le RPE accueille **les assistants maternels** :

- pour les renseigner sur les démarches pour devenir assistant maternel, la formation, l'agrément,
- pour les accompagner dans leur démarche de professionnalisation et de formation continue,
- pour leur proposer des « temps d'accueil jeux » collectifs avec les enfants mais aussi des temps d'échanges entre professionnels,
- pour les accompagner dans leurs questionnements et leur statut de salarié.



Le RPE accueille **les enfants** :

- dans un lieu adapté et aménagé pour répondre à leurs besoins de jeux, d'éveil et d'expérimentation,
- pour des « temps accueils jeux » avec d'autres enfants accompagnés de leur assistant maternel,
- pour favoriser la socialisation, l'épanouissement, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.



Les jeux sont à **la libre** disposition des enfants

Ils sont adaptés à leur âge et à leur développement.